



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 65300

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les difficultés financières auxquelles les personnes handicapées sont confrontées dans le cadre de l'achat d'un véhicule destiné à être aménagé spécifiquement et qui est leur seul moyen de transport. En effet, si des aides ponctuelles et non renouvelables peuvent leur être accordées dans le but d'aménager un véhicule déjà en leur possession, on déplore que les handicapés, n'ayant pour seule ressource que l'allocation adulte handicapé (AAH), ne puissent bénéficier de dispositifs d'aides visant à l'acquisition du véhicule de base, avant d'être aménagé ensuite suivant leur degré de handicap. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement à ce sujet afin de relayer l'attente grandissante de nombreux handicapés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65300

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 août 2001, page 4752